



Berne, le 1 mai 2020

Contribution à l'intention du Conseil des droits de l'homme concernant l'évaluation de la troisième phase du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme

L'éducation en vue d'un développement durable – une approche globale

En Suisse, l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) est mise en œuvre avec une approche globale et systémique qui intègre les dimensions sociale, écologique et économique et qui aborde les interdépendances entre environnement, économie, société et individu.

Les différentes approches pédagogiques telles que l'éducation aux droits de l'homme, l'éducation à l'environnement, l'éducation à la citoyenneté mondiale, la promotion de la santé, etc. sont promues depuis 2013 avec une approche holistique au sens du développement durable. Plus récent l'entrée en matière est facilitée par le biais des axes thématiques (*cf. illustration, [éducation21](#)*).



L'EDD fait partie du mandat d'éducation publique en Suisse. Elle a été intégrée dans les déclarations 2015 et 2019 sur les objectifs politiques communs de la Confédération et des cantons concernant l'espace suisse de la formation. Elle est donc devenue un domaine important, pour lequel la Confédération et les cantons coordonnent leurs activités de manière intersectorielle. La promotion de l'EDD en Suisse se fait par le biais d'une approche « *whole-of-government* ».

L'ancrage de l'EDD dans les curricula régionaux et la création du centre de compétence national pour l'EDD, à savoir [éducation21](#) sont le résultat d'une coordination et coopération interinstitutionnelle qui inclut tous les acteurs concernés. L'utilisation des synergies entre les différents offices fédéraux, les cantons et aussi la société civile dans la poursuite d'un objectif commun - l'EDD - est exemplaire.

L'EDD permet en effet de soutenir le développement de compétences clés et de connaissances centrales pour le développement durable, avec pour but de donner aux personnes en formation les outils pour influencer sur le présent et l'avenir de manière active et autonome. L'éducation au développement durable au sens large du terme est une pierre angulaire importante pour la réalisation de l'Agenda 2030 et la mise en œuvre de l'ODD 4.7 en Suisse. Cette compréhension se traduit également dans la conception et mise en œuvre des programmes et projets de la coopération internationale de la Suisse : L'éducation qui véhicule les valeurs d'égalité, de respect, de tolérance et de dignité permet aux



êtres humains d'être mieux armés pour mener une existence épanouie et productive, s'engager sur la voie du développement durable et contribuer à l'amélioration de la cohésion sociale et de la résilience.

Parmi les activités plus concrètes en matière d'éducation aux droits de l'homme en Suisse, figurent les suivantes :

- En 2017, une évaluation nationale sur l'éducation aux droits de l'homme en Suisse a été réalisée sur mandat du centre de compétence *éducation21* (Lien : rapport en allemand : [nationale Evaluation zu MRB](#)).
- *éducation21* met à la disposition des enseignants et des administrateurs scolaires un dépliant « éducation aux droits de l'homme » (en allemand : [Faltblatt «Menschenrechtsbildung»](#)) et des outils de gestion de projet pour la mise en œuvre de projets dans ce domaine (en allemand : [Projektmanagementtools](#)).
- Des projets scolaires ou des classes dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme peuvent être soutenus à travers d'un fonds spécifique ([Fonds EDD](#)).
- Plus de 1800 écoles sont actives au sein du [Réseau d'écoles21](#). Ce réseau suisse promeut de par sa vision, ses principes, valeurs et prestations une [éducation à la citoyenneté](#) et contribue ainsi à la mise en œuvre de l'éducation autour des droits de l'homme. Toutes les écoles du Réseau ont ainsi la possibilité de mettre l'accent sur la thématique des droits de l'homme/droits de l'enfant. Des exemples de pratiques, des ressources pédagogiques, des offres d'intervenants externes tout comme les liens avec des objectifs des plans d'étude, sont proposés aux écoles pour leur faciliter la mise en œuvre et leur proposer de nouvelles inspirations.

En ce qui concerne la coopération internationale suisse, divers projets de la Direction du Développement de la Coopération (DDC) intègrent l'EDD dans l'éducation formelle ou non-formelle. Citons les exemples suivants :

- En Afghanistan, la DDC a appuyé les centres de formation (continue) des enseignants à intégrer l'éducation aux droits humains et à la paix dans leur curriculum pour permettre aux enseignants de véhiculer les valeurs d'une société pacifique et plus égalitaire. Un autre projet prend une approche non-formelle en faveur de jeunes afghans de groupes défavorisés, particulièrement des filles, avec des espaces de sports, loisirs et études surveillées qui favorisent leurs confiance en soi, leurs compétences sociales ainsi que le renforcement de leurs réseaux sociaux.
- Des projets en Ukraine et en Moldavie combinent l'intégration de l'EDD aux curricula scolaires et appuyent des comités de gouvernance scolaire qui intègrent les enfants et leurs parents. Ils favorisent également l'émergence de projets citoyens menés par les jeunes au bénéfice de leurs communautés afin de mettre en pratique et de rendre tangibles les notions de l'EDD.

Conformément à son engagement en matière de droits de l'homme, la DDC se met comme objectif d'appliquer une approche basée sur les droits de l'homme dans ses interventions, y inclus en matière de l'éducation.



Commission suisse pour l'UNESCO : Éducation à la citoyenneté mondiale / Prévention de l'extrémisme violent par l'éducation

La Commission suisse pour l'UNESCO a contribué en faveur de l'éducation aux droits de l'homme par des initiatives sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et à la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation.

Éducation à la citoyenneté mondiale

En 2016, la Commission suisse pour l'UNESCO a défini l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les domaines de l'éducation non formelle et informelle comme thème prioritaire pour les prochaines années. La Commission souhaite devenir pionnière en la matière afin de renforcer les partenariats pour l'éducation à la citoyenneté mondiale en Suisse et d'encourager l'acquisition à tout âge des valeurs, des connaissances et des compétences qui sont fondées notamment sur les droits de l'homme et permet aux apprenants de réaliser leurs droits et obligations afin de promouvoir un monde et un avenir meilleurs pour tous. L'éducation à la citoyenneté mondiale s'appuie sur de nombreux domaines connexes tels que l'éducation aux droits de l'homme, l'éducation à la paix, l'éducation à la compréhension internationale et s'aligne sur les objectifs de l'EDD.

Comme première contribution de son engagement, la Commission suisse pour l'UNESCO s'est fixé pour objectif de promouvoir le dialogue national et international sur ce thème. En 2016, par exemple, la Commission a organisé la 8^e « réunion de Lugano des Commissions nationales pour l'UNESCO » sur le thème de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Entre 2016 et 2019, la Commission a organisé plusieurs ateliers sur la même thématique, réunissant plusieurs organisations de la société civile. En se basant sur les résultats de ces derniers, la Commission a élaboré un Policy Brief intitulé « Éducation à la citoyenneté mondiale : Vers une citoyenneté active grâce à l'éducation politique avec une perspective globale dans les secteurs non formels et informels », qui a été présenté lors de l'édition 2019 de la « Plateforme Suisse Education 2030 » que la Commission organise annuellement.

Prévention de l'extrémisme violent par l'éducation

En lien avec le rôle important que tient l'éducation pour la « prévention de l'extrémisme violent », la Commission a aidé la diffusion en Suisse d'un manuel d'enseignement sur la thématique, qu'elle a traduit en allemand, ainsi que le « Guide à l'intention des décideurs politiques » sur ce même thème, deux instruments développés par l'UNESCO (2016). Il y est pleinement fait référence à l'éducation aux droits de l'homme.

Formations sur les droits de l'homme au personnel de l'administration fédérale

Une année sur deux, le DFAE organise une formation sur les droits de l'homme et la politique suisse en la matière. Cette formation est destinée à l'ensemble du personnel de l'administration fédérale. Près de 50 personnes ont suivi le cours en 2019. La formation est organisée en partenariat avec le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) et fait intervenir différents experts externes et internes à l'administration fédérale.

Chaque année, un atelier sur les droits de l'homme et la politique suisse en la matière est intégrée dans le cursus de formation des futurs diplomates et cadres de la coopération suisse au développement.